



Résiliation d'un contrat après rachat de la société

Par Psynart

Bonjour, à tous

J'ai un petit souci avec une entreprise qui a été racheté deux fois, j'ai un contrat de cinq ans la première société et je souhaite savoir si le faite qu'elle est été racheté mon contrat peut être annulé si je le souhaite ?

Merci